

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

VIGILANCE METEO ORANGE

ORAGES

Destinataires :

Institutionnels : COZ – SP Bayonne – SP Oloron – DD-ARS – CODIS – Conseil Départemental – DAEE – DDPP – DDCS – DDSP – DSDEN - CORG – DDTM – DDTM opérationnel – Météo France – Base hélico – EPSA – Altiservice – SAMU Pau – SAMU Bayonne – Conseil Régional Aquitaine – Communauté d'agglomération Pays Basque – Toutes les communes du département

Opérateurs : ASF – ENEDIS – Orange – La Poste – GRDF – Ports - EFS – Réseau sport 64 - SNCF

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest – Sud Radio - RFM

Date : 4 juillet 2018

Heure : 06h15

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le 4 juillet 2018 à 14h00

Fin événement prévue le 5 juillet 2018 à 00h00 au moins

Qualification de l'évènement :

Situation fortement orageuse d'été qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort (une forte probabilité) de phénomène violent.

Evolution prévue :

En cours d'après-midi, une virulente dégradation orageuse débute sur les départements côtiers et s'étend rapidement vers l'est. Ces orages sont précédés d'un temps très chaud et lourd, les températures maximales étant souvent comprises entre 30 et 33°C dans l'intérieur.

Les orages seront très soudains et souvent violents, caractérisés par :

- de fortes rafales atteignant souvent 80 à 100 km/h, localement 130 km/h.
- de fortes chutes de grêle, de diamètre localement supérieur ou égal à 4 cm.
- de précipitations intenses, parfois de l'ordre de 30 mm en 15 minutes, mais n'excédant rarement 40 ou 50 mm en 1h compte tenu de la rapidité de déplacement des orages.

Une extension de la vigilance orange vers l'est est probable en cours de journée.

Conséquences possibles : Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants. Les massifs forestiers peuvent localement subir de très forts dommages et peuvent être rendus vulnérables aux feux par de très nombreux impacts de foudre.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires. **A ce titre j'attire tout particulièrement votre attention sur la nécessité de relayer notamment cette information aux exploitants des terrains de camping situés sur vos communes.**

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement. Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre.

Conseils de comportement : A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent. Ne vous abritez pas sous les arbres. Evitez les promenades en forêt et les sorties en montagne. Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques. Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :
www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC